

SOLENNITE DU CHRIST, ROI DE L'UNIVERS

26/11/2023 – Année A

Chers frères et sœurs,

La Solennité que nous célébrons aujourd'hui a été instituée par le Pape Pie XI, le 11 décembre 1925, il y a donc près de 100 ans ...

Dans la 2^{ème} encyclique de son Pontificat, qu'il rédigea pour donner la raison de cet ajout au calendrier liturgique, il écrivit dans les premières lignes :

Dans la 1^{ère} Encyclique du début de Notre Pontificat (Ubi arcano, 23 décembre 1922), nous recherchions la cause intime des calamités contre lesquelles, sous Nos yeux, le genre humain se débat, accablé.

Nous proclamions ouvertement deux choses :

- l'une, que ce débordement de maux sur l'univers provenait de ce que la plupart des hommes avaient écarté Jésus-Christ et sa loi très sainte des habitudes de leur vie individuelle aussi bien que de leur vie familiale et de leur vie publique ;

- l'autre, que jamais ne pourrait luire une ferme espérance de paix durable entre les peuples tant que les individus et les nations refuseraient de reconnaître et de proclamer la souveraineté de Notre Sauveur.

Chers frères et sœurs,

Sans doute avez-vous remarqué dans la description grandiose du jour du retour dans la Gloire de Notre Seigneur, entourés de *tous les anges*, que seront tout d'abord rassemblées devant Lui *toutes les nations* donc, entre autres, la nôtre et qu'ensuite *les individus* - pour reprendre les termes de Pie XI - seront séparés, les uns *pour le châtement éternel*, les autres *pour la vie éternelle*...

Quelle figure fera alors notre nation, notre pays ce jour-là ?

Que répondra ensuite, chacun d'entre-nous, quant à sa responsabilité de l'état dans lequel se présentera notre nation ?

Car n'en doutons pas : le sort des nations dépend certes de ceux qui les dirigent mais aussi de ceux qui les composent et donc, de ce que chacun de ses membres fait pour que le Seigneur règne dans sa vie individuelle mais aussi dans sa vie familiale et dans sa vie publique, comme le Pape l'avait alors clairement exprimé dans son encyclique...

Hélas, malgré la force et clairvoyance de cette encyclique *Quas primas*, la lenteur de la conversion des cœurs fit que la 2^{ème} guerre mondiale eut lieu.

Cette même lenteur perdurant toujours à se convertir fait que notre monde est dans cet état aujourd'hui...

Combien hélas le constat que Pie XI fit alors peut encore se faire et peut-être même de façon plus dramatique encore. Je vous le cite :

Les fruits très amers qu'a portés, si souvent et d'une manière si persistante, cette apostasie des individus et des États désertant le Christ, nous les avons déplorés en 1922 [dans l'Encyclique Ubi arcano]. Et Nous les déplorons de nouveau aujourd'hui. Fruits de cette apostasie, les germes de haine, semés de tous côtés ; les jalousies et les rivalités entre peuples, qui entretiennent les querelles internationales et retardent, actuellement encore, l'avènement d'une paix de réconciliation ; les ambitions effrénées, qui se couvrent bien souvent du masque de l'intérêt public et de l'amour de la patrie, avec leurs tristes conséquences : les discordes civiles, un égoïsme aveugle et démesuré qui, ne poursuivant que les satisfactions et les avantages personnels, apprécie toute chose à la mesure de son propre intérêt. Fruits encore de cette apostasie, la paix domestique bouleversée par l'oubli des devoirs et l'insouciance de la conscience ; l'union et la stabilité des familles chancelantes ; toute la société, enfin, ébranlée et menacée de ruine.

Il est donc bon que nous entendions 100 ans plus tard, ce que ce Pape indiqua comme remède avec tant de force au point d'instituer une telle fête liturgique :

- Il faut donc que le Christ règne sur nos intelligences : nous devons croire, avec une complète soumission, d'une adhésion ferme et constante, les vérités révélées et les enseignements du Christ.

- Il faut qu'il règne sur nos volontés : nous devons observer les lois et les commandements de Dieu.

- Il faut qu'il règne sur nos cœurs : nous devons sacrifier nos affections naturelles et aimer Dieu par-dessus toutes choses et nous attacher à lui seul.

- Il faut qu'il règne sur nos corps et sur nos membres : nous devons les faire servir d'instruments ou, pour emprunter le langage de l'Apôtre saint Paul, d'armes de justice offertes à Dieu pour entretenir la sainteté intérieure de nos âmes.

Puissions par conséquent avec avidité les grâces de ce dimanche pour que nous ayons un vrai sursaut et électrochoc dans notre vie chrétienne pour qu'advienne vraiment et rapidement le Règne du Christ dans nos vies individuelles, familiales et publiques ; *règne de vie et de vérité, règne de grâce et de sainteté, règne de justice, d'amour et de paix.*

Peut-être pensons-nous que nous ne sommes rien pour obtenir que le Christ règne à nouveau dans les vies individuelles familiale et dans la vie publique, en particulier de la France ... Et que c'est peine perdue, voire n'importe quoi, que de vouloir le règne social du Christ dans les nations et particulièrement de la nôtre. En effet, selon les données de 2021 de l'IFOP, 6,6 % seulement des Français se disent catholiques pratiquants...

Et pourtant, il a bien suffi d'une sainte Jeanne d'Arc pour que notre nation retrouve devant le Seigneur, en quelque sorte, ses lettres de noblesses de fille aînée de l'Église...

Vous connaissez sans doute ce moment fort de la vie de Sainte Jeanne d'Arc que l'on appelle la « triple donation ». Elle est racontée dans le *Breviarium historiale*, texte rédigé l'été qui suivit l'événement qui eut lieu peu avant le sacre de Charles VII, à Reims, le 17 juillet 1429, texte consultable à la Bibliothèque Vaticane.

Jehanne dit à Charles : « Sire, me promettez-vous de me donner ce que je vous demanderai ? »

Le Roi hésite, puis consent.

- « Sire, donnez-moi votre royaume ».

Le Roi, stupéfait, hésite de nouveau ; mais, tenu par sa promesse et subjugué par l'ascendant surnaturel de la jeune fille : « Jehanne, lui répondit-il, je vous donne mon royaume ».

Après quoi, voyant celui-ci tout interdit et embarrassé de ce qu'il avait fait : « Voici le plus pauvre chevalier de France : il n'a plus rien ».

Alors Jeanne d'Arc exigea qu'un acte notarié en soit solennellement dressé et signé par les 4 secrétaires du Roi. « Notaire, écrivez, dit la pucelle inspirée : le 21 juin de l'an de Jésus Christ 1429, à 4 heures du soir, Charles VII donne son royaume à Jeanne. »

Écrivez encore : « Jeanne donne à son tour la France à Jésus-Christ. »

- Nos Seigneurs dit-elle d'une voix forte, à présent, c'est Jésus-Christ qui parle : "moi, Seigneur éternel je la donne au Roi Charles".

Certes « autre temps » ... mais pas autres mœurs ! la sainteté est intemporelle !

Comme l'a évoqué Benoit XVI dans une audience du mercredi¹, Sainte Jeanne d'Arc fut de ces « femmes fortes » qui, à la fin du Moyen-âge, portèrent sans peur la grande lumière de l'Évangile dans les complexes événements de l'histoire. Or elle ne fut pas une génération spontanée...elle fut choisie par la Providence divine au sein d'une famille avec des parents connus de tous comme d'excellents chrétiens, ayant reçus d'eux une bonne éducation religieuse, avec une influence importante de la spiritualité du Nom de Jésus, enseignée par saint Bernardin de Sienne et répandue en Europe par les franciscains.

D'où l'importance que le Seigneur règne dans nos vies et dans nos familles...

Sainte Thérèse de Lisieux née aussi dans une famille chrétienne et à qui notre nation doit tant, a écrit, vous le savez sans doute, une pièce de Théâtre intitulé « Jeanne d'Arc accomplissant sa mission ».

La dernière scène est magnifique :

¹ 26/01/2011

Elle met en scène la France qui s'avance lentement vers Jeanne qui est au Ciel ... (on peut se la représenter lors du jugement dernier) :

Je viens à toi, toute chargée de chaînes
Le front voilé les yeux baignés de pleurs
Je ne suis plus comptée parmi les reines
et mes enfants m'abreuvent de douleur
Ils ont oublié Dieu !... Ils délaissent leur mère ! ...
Ô Jeanne ! prends pitié de ma tristesse amère....

Alors le chœur des voix des saints et des anges s'adresse à Jeanne :

Fille de Dieu, Fille au grand cœur,
Volez au secours de la France
En vous seule est son espérance
Volez ange libérateur
Fille de Dieu, fille au grand cœur
Volez au nom du Dieu vainqueur.

Et Jeanne d'Arc de dire à la France :

N'est-ce pas Jésus et Marie qui t'ont sauvée ?... L'auguste reine du ciel n'est-elle pas descendue 3 fois de son trône afin de t'inviter à faire pénitence et n'est-ce pas le monument splendide qui se lève sur une de tes collines à la gloire du Sacré-Cœur, qui t'a mérité la grâce que tu reçois en ce jour ?

Alors la France de répondre :

Oui, pour te plaire, ange libérateur,
Je garderai le doux nom de Marie
Uni toujours à celui du Sauveur
Car ce sont eux qui me rendent la vie.

Puis Jeanne remonte sur son trône après avoir embrassé la France.

Alors les voix chantent avec la France un cantique en l'honneur de Jeanne d'Arc...

Chers frères et sœurs,

Sainte Jeanne d'Arc fut aidée de son vivant sur terre par 2 saintes du 4^{ème} Siècle : sainte Catherine d'Alexandrie que nous fêtons hier et Ste Marguerite d'Antioche fêtée le 17 juillet jour du couronnement de Charles VII et fin de la guerre de 100 ans... force de la communion des saints à 1000 ans et des km de distance !

Pourquoi nos deux saintes Jeanne et Thérèse ne nous aideraient-elles pas, d'autant qu'elles sont patronnes secondaire de notre pays, à ramener la France vers le Christ afin qu'elle soit « présentable » au jour du Jugement dernier !

Prions-les afin qu'elles nous obtiennent de nombreuses grâces pour *que le Christ règne toujours plus sur nos intelligences, nos volontés, nos cœurs, nos corps et nos membres !* nos familles et la vie publique.

Puissions-nous donc garder le Nom de Marie, Notre Mère et notre Reine, uni à Celui de Jésus, Roi de l'univers !

Puissions-nous les invoquer souvent pour le salut des nations et particulièrement de la France !

Puissions-nous les faire non seulement monter sur nos lèvres, mais les faire régner dans nos vies personnelles et familiales !

Que le Christ soit vainqueur ! Que le Christ règne ! Qu'Il gouverne !

Christus vincit, Christus Regnat, Christus imperat...

PRIERE UNIVERSELLE

26/11/2023 – Année A

En ce dernier dimanche de l'année liturgique,
rendant grâce au Seigneur de nous avoir sanctifiés par son Église,
prions pour elle et particulièrement pour Notre Saint Père, les évêques et les prêtres.
Demandons au Seigneur de continuer de soutenir ses pasteurs afin que, par leur ministère, ils poursuivent avec
joie l'extension de son Règne de paix et de grâce.

Prions pour la Paix dans le monde,
en particulier en Terre Sainte
où Notre Seigneur fut condamné par Pilate,
y subit sa passion, fut crucifié et ressuscita.
Supplions le Seigneur
d'étendre son règne de justice et de paix
en éclairant et guidant les responsables des nations, dont ceux de la France.
Qu'ils reconnaissent
qu'en plaçant leur pouvoir sous sa bénédiction,
ils n'en accompliront que mieux leur mission.

Nous rappelant que notre Sauveur
eut pour trône ici-bas
le Gibet de la Croix
Supplions-Le de soutenir
tous ceux qui connaissent
la souffrance physique, morale ou spirituelle.
Qu'ils puissent connaître
la consolation de sa présence et de sa grâce
et parvenir à partager sa Gloire.

Prions enfin les uns pour les autres.
Supplions le Seigneur de faire abonder sa grâce en nos âmes
afin que nous Le laissions toujours plus régner
sur nos intelligences, nos volontés, nos cœurs, nos corps et nos membres !
Qu'ainsi nous travaillons sans relâche avec l'aide de Notre Dame et des saints
à étendre son règne dans notre vie personnelle, familiale et publique.